



République Démocratique du Congo

FONER

FONDS NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER

Etablissement Public créé par la Loi n°08/006-A du 07 juillet 2008 et le Décret n°08/27 du 24 décembre 2008



Le Directeur Général

Kinshasa, le **22 MAI 2025**

COMMUNIQUE DE SERVICE

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU FONDS NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER, « FONER » EN SIGLE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS INTÉRESSÉS À SON AVIS D'APPEL D'OFFRES N° FONER/CGPMP/TX/AON/02/2024 DU 06 MAI 2025, PUBLIE SUR LE SITE DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHES PUBLIQUES EN DATE DU 09 MAI 2025, QUE LES DATES DE LA VISITE DU SITE ET DE DEPÔT DES OFFRES SONT REPOUSSÉES RESPECTIVEMENT AUX LUNDI 02 JUIN 2025 À 10H00' ET LUNDI 16 JUIN 2025 À 14H00'.

Pierre BUNDOKI NDONGALA

